

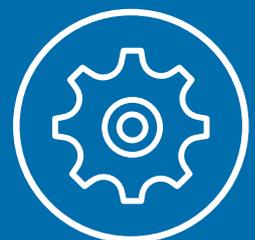
GROUPE ELYSÉES EDUCATION



EN PARTENARIAT AVEC



# MENTION COMPLÉMENTAIRE AÉRONAUTIQUE AMT



IAAG-AERO.COM

Etablissement privé d'enseignement supérieur aéronautique



## DESCRIPTION ET OBJECTIF

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique intervient dans le secteur de la maintenance aéronautique en tant que technicien de maintenance qualifié.

### Ses connaissances et savoir-faire lui permettront de :

- Explorer les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef
- Organiser une situation de maintenance d'aéronef
- Configurer un aéronef en vue de sa maintenance
- Réaliser la maintenance d'un aéronef
- Prendre une décision de remise en service
- Communiquer des informations dans un contexte aéronautique
- Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

## DURÉE

465 heures de formation de Septembre à Juin

Rythme : 4 semaines en centre et 4 semaines en entreprise (calendrier disponible sur le site internet de l'institut)

## PRÉ-REQUIS

- BAC PRO Aéronautique

## POURSUITES POSSIBLES

- BTS Aéronautique
- Licence EASA Part66 B1-1

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Candidats sélectionnés sur dossier (entretiens et positionnement)
- Obtenir un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de la formation
- Rentrée en Septembre de chaque année

## LES PLUS DE LA FORMATION AU SEIN DE L'IAAG

L'année de mention complémentaire permet à l'étudiant de passer les examens permettant d'obtenir les modules théoriques de la licence européenne Part66 B1-1 – Technicien de maintenance sur avion à moteur à turbine tout en s'imprégnant

de l'environnement avion et du monde professionnel à travers le plateau technique de l'école ainsi que par l'apprentissage en entreprise.

De plus l'IAAG dispense les sensibilisation EWIS et CDCCL en fin de formation.

## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

IAAG rend accessible sa formation aux apprenants en situation de handicap adaptant sa pédagogie au travers :

- Des rythmes
- Des contenus, supports, méthodologies et outils
- Des évaluations
- De l'environnement matériel et social

Coordonnées du Référent Handicap  
[handiformation@iaag-aero.com](mailto:handiformation@iaag-aero.com)  
03.28.42.94.44

## COÛT DE LA FORMATION

Coût de la formation : 11 290€\*, pris en charge par l'OPCO concerné. Gratuit pour l'apprenti

\*Décret n°2019-956 du 13 Septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1: « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



## CHIFFRES CLÉS

TAUX DE RÉUSSITE  
ANNÉE 2020

80%

TAUX DE RÉUSSITE  
MOYEN 2017-2020

76%

TAUX DE POURSUITE  
D'ÉTUDES 2020

25%

TAUX D'INTERRUPTION  
EN COURS DE  
FORMATION 2020

0%

TAUX D'INSERTION  
A 6 MOIS  
ANNÉE 2020

33%



## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

### La formation s'organise autour de 3 pôles pédagogiques :

- Un enseignement général théorique
- Un enseignement professionnel théorique
- Un enseignement professionnel pratique

Les enseignements théoriques sont dispensés en salle de cours sur le site de la Motte au Bois ; les enseignements pratiques sont dispensés dans les ateliers sur le site de l'aérodrome de Merville. Ces derniers sont réalisés en laboratoire comme sur aéronefs et équipements représentatifs des activités de l'aviation commerciale et d'affaire et de l'aviation générale.

Blocs de compétences	Epreuves	Coef	Forme	Durée
Etude des situations de maintenance	E1 - Etude des situations de maintenance - Partie 1	1	CCF - Pratique	4 heures
	E1 - Etude des situations de maintenance - Partie 2	2	CCF - Ecrit	6 examens d'une variable de 40 minutes à 175 minutes
Conduite de la maintenance en entreprise	E2 - Conduite de la maintenance en entreprise	1	CCF - Oral	1 heure
Interventions de maintenance	E3 - Interventions de maintenance	2	CCF - Pratique	8 heures

## A PROPOS DE L'IAAG

Créé en 1962, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange a été développé en étroite collaboration avec les compagnies aériennes françaises (Air France, Air Inter et UTA) afin de répondre aux besoins du secteur aérien en personnels de maintenance aéronautique et pilotes de ligne. Basé sur l'aérodrome de Merville (59) et au Château de la Motte au bois, l'institut dispose d'importants moyens de formation (avions réformés, ateliers , simulateur...).

Près de 15 000 techniciens et pilotes ont été formés à l'IAAG depuis sa création.



**Pour suivre votre projet de formation dans les meilleures conditions, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange vous propose une solution d'hébergement et de restauration au sein de son campus de La Motte au Bois.**

**Au cœur de la forêt de Nieppe, ce lieu chargé d'histoire aéronautique, qui détient une centaine de chambres, vous propose le choix entre 4 catégories.**

**Plus de renseignement via :**

**Téléphone : +33 (0) 3 28 42 94 26 | Mail : [hebergement@iaag-aero.com](mailto:hebergement@iaag-aero.com)**

**IAAG Château de la Motte au Bois  
Place Amaury de la Grange  
59190 MORBECQUE  
03 28 42 94 44 - [contact@iaag-aero.com](mailto:contact@iaag-aero.com)**

